



PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

*PLAN D'ACTION de la ZONE de GESTION INTÉGRÉE
des RESSOURCES en EAU de la RIVIÈRE MASKINONGÉ*





Plan d'action

1. Vision de l'organisme

1.1. Rappel : mission et mandats de l'organisme

Mission :

L'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé est un conseil de gouvernance participative regroupant les acteurs publics, privés et communautaires de la Zone du bassin versant de la rivière Maskinongé. Notre engagement envers la collectivité de notre territoire est « d'agir ensemble » dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable pour l'avenir de nos lacs et de nos rivières.

Mandats :

- Réaliser et mettre à jour le Plan directeur de l'eau pour la Zone du bassin versant de la rivière Maskinongé;
- Concilier et concerter la population et tous les acteurs sur le contenu du Plan directeur de l'eau;
- Coordonner la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau par la signature de contrats de bassins.

1.2. Vision de l'organisme

L'eau est présente dans nos loisirs, à la maison et au travail. Afin de la réhabiliter et de la conserver, nous devons agir ensemble. C'est l'engagement que nous prenons collectivement pour l'avenir de nos lacs et de nos rivières.

Notre vision :

L'avenir de l'eau passe par un engagement collectif dont dépend la réussite de notre Plan directeur de l'eau pour l'avenir de nos rivières et de nos lacs. C'est pourquoi, nous nous donnons comme slogan :

« L'eau pour tous, tous pour l'eau ! »

2. Processus de consultation citoyenne

L'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) s'est dotée de 6 comités aviseurs, représentant chacun un sous-bassin versant. Les comités aviseurs sont composés de citoyens désirant prendre une part active à la GIRE. Ils sont chargés de prioriser les problématiques et les actions dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du PDE. Ils sont également consultés lors de la mise en place de projets, ou sur des problématiques particulières. Les membres des comités peuvent également être sollicités à titre de partenaires dans la réalisation de certains projets. Les recommandations des comités aviseurs sont transmises au conseil d'administration pour approbation. Les comités aviseurs permettent une participation citoyenne en continu en dehors des consultations publiques.

Après la rédaction du portrait et du diagnostic, ces documents ont été envoyés aux comités aviseurs pour consultation. Lors d'une rencontre avec les comités, les membres ont priorisé les problématiques de leur sous-bassin versant, ainsi que des correctifs possibles à ces problématiques. Nous avons ainsi déterminé les enjeux et les orientations prioritaires pour le plan d'action.

Les comités aviseurs ont été à nouveau consultés sur les actions à mettre en œuvre pour résoudre ces problématiques, ce qui a permis de rédiger un plan d'action définitif.

3. Enjeux, orientations et objectifs

3.1. Enjeux qui ressortent des problématiques identifiées dans le diagnostic :

ENJEU I	Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
ENJEU II	Conservation et amélioration de la qualité des eaux de surface
ENJEU III	Sécurité des personnes et de leurs biens
ENJEU IV	Accessibilité et harmonisation des usages de l'eau
ENJEU V	Approvisionnement en eau potable

3.2. Orientations retenues

ENJEU I	Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains
Orientation I.1	Empêcher les développements résidentiels ou commerciaux sur les milieux humides à forte valeur écologique
Orientation I.2	Protéger les milieux naturels d'intérêt
Orientation I.3	Protéger les habitats de la tortue des bois
Orientation I.4	Protéger les frayères à maskinongé
Orientation I.5	Rétablir les habitats de la perchaude du lac Saint-Pierre à l'embouchure de la rivière Maskinongé
Orientation I.6	Assurer des débits réservés écologiques adaptés en aval du barrage de Saint-Didace
Orientation I.7	Valoriser la biodiversité au lac Mandeville
Orientation I.8	Sensibiliser les jeunes à la biodiversité du bassin versant
Orientation I.9	Éviter la concurrence entre la truite arc-en-ciel et l'omble de fontaine lors des ensemencements de poissons
Orientation I.10	Rétablir des corridors forestiers dans les zones agricoles
Orientation I.11	Assurer la connectivité de l'habitat du poisson dans les secteurs forestiers

ENJEU II	Conservation et amélioration de la qualité des eaux de surface
Orientation II.1	Végétaliser les bandes riveraines en milieu résidentiel
Orientation II.2	Compléter la mise aux normes des systèmes individuels de traitement des eaux des résidences isolées
Orientation II.3	Diminuer les apports en sédiments et nutriments d'origine agricole
Orientation II.4	Réduire les impacts des coupes forestières sur la qualité de l'eau des lacs
Orientation II.5	Réduire l'érosion et la sédimentation liées au ruissellement
Orientation II.6	Diminuer les apports en polluants des eaux de ruissellement au lac Maskinongé
Orientation II.7	Réduire les surverses de la station d'épuration de Ville Saint-Gabriel
Orientation II.8	Réduire les impacts de la navigation sur la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques
ENJEU III	Sécurité des personnes et de leurs biens
Orientation III.1	Tenir compte de l'espace de liberté des cours d'eau pour diminuer les risques associés aux inondations et aux glissements de terrains
Orientation III.2	Réduire les risques d'inondations et de dommages aux biens associés aux barrages de castors et à leur rupture
Orientation III.3	Évaluer l'impact de l'envasement du lac Lise sur les débits et les niveaux d'eau en amont
ENJEU IV	Accessibilité et harmonisation des usages de l'eau
Orientation IV.1	Réduire l'érosion des berges de la rivière Maskinongé par le batillage
ENJEU V	Approvisionnement en eau potable
Orientation V.1	Diminuer la pression sur les ressources en eau dans une optique de changements climatiques
Orientation V.2	Assurer la qualité de l'eau potable

4. Plan d'action

Les origines de la dégradation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques sont étroitement imbriquées. Certaines actions, comme celles qui visent à la protection des milieux humides, ont donc un impact sur plusieurs orientations, et plusieurs enjeux. C'est pourquoi les actions sont numérotées de façon indépendante des enjeux et des orientations.

ENJEU I : Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains

Orientation I.1 : Empêcher les développements résidentiels ou commerciaux sur les milieux humides à forte valeur écologique

Relation avec le diagnostic :

De nombreuses résidences près des lacs sont construites sur des remblais de milieux humides. C'est le cas près du lac Matambin et du lac Maskinongé. La construction sur des milieux humides affecte les espèces aquatiques, mais aussi la qualité des eaux de surface et le pouvoir tampon de ces zones pour la prévention des inondations.

Indicateur environnemental	Nombre d'hectares de milieux humides préservés	
Objectifs	I.1.1. Localiser et classier les principaux milieux humides de la ZGIRE en fonction de leur valeur écologique	I.1.2. Aucune nouvelle construction sur remblai de milieu humide à fort potentiel écologique.
Actions	1. Identifier et localiser les milieux humides de la ZGIRE, notamment proches des lacs. Les classer selon leur importance écologique et économique (capacité à éviter les inondations, valeur du paysage)	2. Intégrer les milieux humides et naturels à forte valeur écologique aux schémas d'aménagement, aux plans d'urbanisme et aux règlements de zonage et y interdire les constructions ⁽¹⁾
Type d'action	Acquisition de connaissance	Réglementation
SBV	Tous	Tous
Maître(s) d'oeuvre(s)	MRC, municipalités	MRC, municipalités
Partenaire(s)	MRC, AGIR Maskinongé, MDDELCC, Canards Illimités, MSP	AGIR Maskinongé
Échéancier	3-5 ans	3-5 ans
Indicateur administratif	Nombre de bassins versants de lacs inventoriés	Nombre de règlements intégrant les milieux humides et naturels
Coût	100 à 200 \$ par hectare	Frais professionnels : urbaniste, géographe
Financement possible	MRC, municipalités, CRÉ, MDDELCC, MAMOT, MRN	MRC, municipalités, MAMOT, MDDELCC

⁽¹⁾Un bâtiment industriel ou commercial qui ferait éventuellement l'objet d'une dérogation devra cependant pouvoir être raccordé par Hydro Québec.

Orientation I.2 : Protéger les milieux naturels d'intérêt

Relation avec le diagnostic :

On retrouve plusieurs milieux naturels ayant une valeur écologique, soit parce qu'ils contiennent des espèces végétales et animales rares, soit parce qu'ils ont une importance capitale pour la bonne santé écologique des milieux aquatiques. Parmi eux, on peut citer :

- Les milieux naturels au nord du lac Maskinongé
- La tourbière ombrotrophe de Saint-Didace
- Les environs des chutes de Sainte-Ursule

Indicateur environnemental	Nombre d'hectares de milieux humides préservé			
Objectifs	I.2.1. Protéger la tourbière de Saint-Didace contre une exploitation future	I.2.2. Protéger les milieux boisés et les milieux humides au nord du lac Maskinongé		
Actions	3. Mettre en place des réserves naturelles en milieu privé sur les terres privées qui couvrent la tourbière et son bassin versant.	4. Délimiter la zone littorale autour du lac Maskinongé	5. Caractériser les milieux naturels entre la rivière Matambin et la rivière Mastigouche	6. Inclure les limites de la zone littorale et les milieux humides au nord du lac Maskinongé dans le schéma d'aménagement de la MRC de D'Autray et le plan d'urbanisme de Mandeville
Type d'action	Règlement et incitatifs fiscaux	Acquisition de connaissance	Acquisition de connaissance	Règlement
SBV	Amont	Lac Maskinongé	Lac Maskinongé	Lac Maskinongé
Maître(s) d'oeuvre(s)	Propriétaires des terrains de la tourbière	Municipalités de Mandeville, Saint-Gabriel-de-Brandon, Ville Saint-Gabriel	AGIR Maskinongé	MRC de D'Autray, municipalité de Mandeville
Partenaire(s)	AGIR Maskinongé, MDDELCC	AGIR Maskinongé, CEHQ	Municipalité de Mandeville	
Échéancier	3-5 ans	0-2 ans	0-2 ans	3-5 ans
Indicateur administratif	Nombre d'hectares protégé par un statut de réserve naturelle	Cartographie réalisée	Caractérisation réalisée	Plan d'urbanisme modifié
Coût	500 \$	5 000 \$ par kilomètre	20 000 \$	Urbaniste, géographe
Financement possible	AGIR Maskinongé, MDDELCC	Municipalités, MRC de D'Autray, MDDELCC, MAMOT, MSP	AGIR Maskinongé, municipalité de Mandeville, MAMOT, MDDELCC	MRC de D'Autray, municipalité de Mandeville

Orientation I.3 : Protéger les habitats de la tortue des bois

Relation avec le diagnostic :

La tortue des bois est présente dans plusieurs secteurs de la ZGIRE. Les secteurs où elle se trouve sont bordés d'habitations. On y trouve également des zones plus agricoles et une sablière.

Indicateur environnemental	Superficie d'habitats protégée			
Objectifs	I.3.1. Faire signer des engagements de protection volontaire aux riverains des lacs et cours d'eau où se trouve la tortue des bois		I.3.2. Sensibiliser les jeunes des écoles primaires et des camps de jour de la ZGIRE à la protection de la tortue des bois	I.3.3. Appliquer un règlement sur la végétalisation des bandes riveraines le long de la rivière Mastigouche, de la rivière Blanche et autour du lac Thomas
Actions	7. Créer des cahiers du propriétaire pour les riverains dans les secteurs de la tortue des bois	8. Valider la présence de la tortue des bois en aval des chutes de Sainte-Ursule	9. Intervenir dans les écoles et les camps de jour pour sensibiliser les jeunes à la protection de la tortue des bois	10. Évaluer la qualité des rives de la rivière Mastigouche le long de la Branche à gauche et de la Branche à droite, le long de la rivière Blanche et appliquer le règlement municipal
Type d'action	Sensibilisation	Acquisition de connaissances	Sensibilisation	Acquisition de connaissances et réglementation
SBV	Mastigouche, Amont	Aval	Mastigouche, Matambin, Lac Maskinongé, Maskinongé amont.	Mastigouche
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé, citoyens riverains	AGIR Maskinongé	AGIR Maskinongé	Municipalité de Mandeville
Partenaire(s)	Associations de riverains, MFFP	UQTR, MFFP	Écoles, municipalités (centres de loisirs), MFFP, Association forestière de Lanaudière	AGIR Maskinongé
Échéancier	3-5 ans	3-5 ans	0-2 ans	0-2 ans
Indicateur administratif	Nombre de cahiers signés	Nombre d'occurrences validées	Nombre d'interventions réalisé	Nombre de kilomètres revégétalisé
Coût	50 000 \$	25 000 \$	10 000 \$	10 000 \$ pour caractérisation + heures inspecteur municipal
Financement possible	Fondation de la Faune, Environnement Canada, MDDELCC	Fondation de la faune, partenariat avec UQTR	Fondation de la Faune, MELS	Municipalité, Opération bleu-vert

Orientation I.4 : Protéger les frayères à maskinongé

Relation avec le diagnostic :

Suite à l'étude sur les frayères à maskinongé réalisée en 2013 au lac Maskinongé, plusieurs frayères à maskinongé ont été localisées le long de la rivière Maskinongé, dans des herbiers situés entre le débarcadère public et le lac Maskinongé.

Indicateur environnemental	Indice d'intégrité biotique	
Objectifs	I.4.1. Mettre en place un balisage des principaux herbiers aquatiques dans les zones fréquentées par les embarcations	I.4.2. Installer des panneaux d'information et distribuer des documents pour sensibiliser les utilisateurs du lac Maskinongé et de ses tributaires à l'importance de la préservation des herbiers
Actions	11. Installer des bouées le long des frayères dans la rivière Maskinongé	12. Installer des panneaux d'information au débarcadère public et produire des brochures pour les plaisanciers
Type d'action	Intervention terrain	Sensibilisation
SBV	Lac Maskinongé, Amont	Lac Maskinongé, Amont
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, municipalité de Ville Saint-Gabriel, MFFP	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, municipalité de Ville Saint-Gabriel, MFFP
Échéancier	0-2 ans	0-2 ans
Indicateur administratif	Bouées installées	Panneaux réalisés
Coût	8 000 \$	2 000 \$
Financement possible	MFFP	MFFP

Orientation I.5 : Rétablir les habitats de la perchaude du lac Saint-Pierre à l'embouchure de la rivière Maskinongé

Relation avec le diagnostic :

L'IQBP près de l'embouchure de la rivière Maskinongé est satisfaisant. Cependant, on observe des pics importants de phosphore et de matières en suspension durant la fonte des neiges et les épisodes de fortes pluies. Les apports de la rivière Maskinongé sont reconnus comme un facteur de dégradation des habitats de la perchaude au lac Saint-Pierre. La rivière l'Ormière est le tributaire agricole principalement responsable de la dégradation de la qualité de l'eau de la rivière Maskinongé dans les basses-terres du Saint-Laurent. La zone inondable de récurrence 2-

ans couvre également une superficie importante dans la ZGIRE de la rivière Maskinongé, et comprend des terres en cultures annuelles.

Indicateur environnemental	Concentrations en matières en suspension et en phosphore dans la rivière l'Ornière			Indice d'intégrité biotique, état des stocks de perchaudes	
Objectifs	I.5.1. Diminuer les concentrations moyennes en sédiments dans la rivière l'Ornière de 20 % sur une période de 10 ans			I.5.2. Mettre en place des solutions innovantes en agriculture qui s'harmonisent avec le caractère sensible du littoral du lac Saint-Pierre	
Actions	13. Végétaliser et stabiliser les rives de l'Ornière	14. Aménager des ouvrages limitant l'érosion (avaloirs, chutes enrochées)	15. Utiliser des techniques de conservation des sols pour limiter l'érosion en champ.	16. Organiser des séances d'information avec les agriculteurs concernés	17. Mettre en place des solutions de culture innovantes favorisant le rétablissement des habitats de la perchaude dans le littoral du lac Saint-Pierre
Type d'action	Intervention terrain	Intervention terrain	Intervention terrain	Sensibilisation	Intervention terrain
SBV	Aval	Aval	Aval	Aval	Aval
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé	AGIR Maskinongé, agriculteurs	Agriculteurs	AGIR Maskinongé	Agriculteurs
Partenaire(s)	Agriculteurs, MAPAQ, clubs-conseils en agro-environnement, Environnement-Canada, MRC de Maskinongé, Municipalité de Maskinongé, MFFP	Environnement Canada, MFFP, MRC de Maskinongé, Municipalité de Maskinongé, MAPAQ	Clubs-conseils en agro-environnement, AGIR Maskinongé, UPA, MFFP	MDDELCC, agriculteurs, UPA, MAPAQ, ZIP du lac Saint-Pierre, MFFP	Clubs-conseils en agro-environnement, UPA, MAPAQ, MFFP
Échéancier	0-2 ans	0-2 ans	0-2 ans	0-2 ans	3-5 ans
Indicateur administratif	Nombre de kilomètres revégétalisés	Nombre de kilomètres de rives plantés	Nombre d'hectares avec techniques de conservation des sols	Nombre d'agriculteurs participant	Nombre d'hectares de cultures expérimentales
Coût	250 000 \$	50 000 \$	Acquisition d'équipements	500 \$	À définir
Financement possible	PIC, Pacte rural de la MRC de Maskinongé, Prime-Vert	PIC, Pacte rural de la MRC de Maskinongé, Prime-Vert	Agriculteurs	AGIR Maskinongé, MDDELCC, municipalité de Maskinongé	À définir

Orientation I.6 : Assurer des débits réservés écologiques adaptés en aval du barrage de Saint-Didace

Relation avec le diagnostic :

Lors de la sécheresse de l'été 2012, des débits très faibles sont apparus en aval du barrage, alors que le niveau d'eau restait constant au lac Maskinongé. Pour permettre une meilleure répartition des masses d'eau entre l'amont et l'aval et atténuer l'effet des sécheresses sur la faune aquatique de la rivière Maskinongé, des hypothèses de gestion alternative ont été élaborées en collaboration avec le CEHQ.

Indicateur environnemental	Débit en aval du barrage		
Objectifs	I.6.1. Modifier le mode de gestion du barrage de Saint-Didace en fonction des modélisations réalisées par le CEHQ		I.6.2. Identifier les problématiques de débit et de niveau en cas de besoin
Actions	18. Présenter les données sur le barrage de Saint-Didace et un mode de gestion alternatif possible aux municipalités riveraines du lac Maskinongé	19. Modifier le mode de gestion du barrage pour assurer un débit suffisant en cas de sécheresse en aval du barrage.	20. Créer un comité de vigie en amont du barrage et un en aval
Type d'action	Sensibilisation	Réglementation	Intervention terrain
SBV	Lac Maskinongé, Amont, Aval	Lac Maskinongé, Amont, Aval	Lac Maskinongé, Amont, Aval
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé	Municipalités de Mandeville, Saint-Gabriel-de-Brandon, Ville Saint-Gabriel	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Municipalités de Mandeville, Saint-Gabriel-de-Brandon, Ville Saint-Gabriel	CEHQ	
Échéancier	0-2 ans	3-5 ans	0-2 ans
Indicateur administratif	Nombre de municipalités ayant participé	Gestion modifiée	Comités de vigies créés; Problématiques identifiées et documentées
Coût	1000 \$	0 \$	1 000 \$
Financement possible	AGIR Maskinongé, CEHQ		AGIR Maskinongé

Orientation I.7 : Valoriser la biodiversité au lac Mandeville

Relation avec le diagnostic :

Les efforts pour améliorer la qualité de l'eau au lac Mandeville ont souffert entre autres de la mauvaise image de « lac à cyanobactéries » de ce lac. Or, le lac Mandeville est un milieu riche en biodiversité, qui attire les ornithologues amateurs et qui contient du maskinongé. La valorisation de ce milieu naturel permettrait de lui redonner une image positive.

Indicateur environnemental	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	I.7.1. Développer un site de sensibilisation à la biodiversité au lac Mandeville
Actions	21. Aménager un terrain au bord du lac Mandeville pour en faire un site de sensibilisation à la biodiversité
Type d'action	Projet d'infrastructure
SBV	Mandeville
Maître(s) d'œuvre(s)	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Comité des citoyens du lac Mandeville, municipalité de Mandeville
Échéancier	3-5 ans
Indicateur administratif	Site aménagé
Coût	50 000 \$
Financement possible	SADC et CLD de D'Autray, Fondation de la Faune du Québec, municipalité de Mandeville, MRC de D'Autray, Fondation Hydro Québec pour l'Environnement

Orientation I.8 : Sensibiliser les jeunes à la biodiversité du bassin versant

Relation avec le diagnostic :

La ZGIRE de la rivière Maskinongé est riche en biodiversité. La sensibilisation des plus jeunes à cette richesse et aux gestes permettant de la préserver permet de former des citoyens plus respectueux de leur environnement naturel.

Indicateur environnemental	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	I.8.1. Faire participer tous les camps de jour du bassin versant à des activités sur la biodiversité des milieux aquatiques et riverains.
Actions	22. Créer des activités éducatives pour les camps de jour
Type d'action	Sensibilisation
SBV	Tous
Maître(s) d'œuvre(s)	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Centres de loisirs des municipalités
Échéancier	3-5 ans
Indicateur administratif	Nombre de camps de jours participant
Coût	5 000 \$
Financement possible	PILE (MDDELCC) si reconduit, MELS

Orientation I.9 : Éviter la concurrence entre la truite arc-en-ciel et l'omble de fontaine lors des ensemencements de poissons

Relation avec le diagnostic :

Les lacs privés ensemencent des espèces de poissons parfois non indigènes pour la pêche. Cet ensemencement peut s'avérer problématique si l'espèce ensemencée entre en concurrence avec une espèce indigène des plans d'eau connectés au lac.

Indicateur environnemental	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	I.9.1. Ensemencer dans les lacs privés les espèces indigènes les mieux adaptées aux conditions du lac.
Actions	23. Documenter la problématique et sensibiliser les associations de lacs aux impacts potentiels des ensemencements de poissons, notamment d'espèces non indigènes
Type d'action	Sensibilisation et acquisition de connaissances
SBV	Mastigouche
Maître(s) d'œuvre(s)	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Associations de lacs, MFFP, municipalités
Échéancier	3-5 ans
Indicateur administratif	Nombre d'ensemencements avec des espèces non indigènes
Coût	35 000 \$
Financement possible	MFFP, municipalités, AGIR Maskinongé, Fondation de la Faune du Québec

Orientation I.10 : Rétablir des corridors forestiers dans les zones agricoles

Relation avec le diagnostic :

Il existe une rupture de connectivité des massifs boisés entre le piémont laurentien et les boisés situés au bord du Saint-Laurent. Le reboisement des coulées argileuses, non cultivables, pourrait permettre de créer des corridors forestiers.

Indicateur environnemental	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	I.10.1. Établir au minimum un corridor forestier entre deux boisés.
Actions	24. Reboiser les coulées argileuses dans le sous-bassin versant aval de la rivière Maskinongé
Type d'action	Intervention terrain
SBV	Aval
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Propriétaires fonciers, Groupement forestier Maskinongé-Lanaudière, Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, municipalités, MRC de Maskinongé, UPA de Maskinongé, MAPAQ
Échéancier	+ 5 ans
Indicateur administratif	Nombre d'hectares reboisés, nombre de propriétaires adhérant au projet
Coût	2 500 \$ par hectare
Financement possible	Prime-Vert en milieu agricole, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes, propriétaires participant

Orientation I.11 : Assurer la connectivité de l'habitat du poisson dans les secteurs forestiers

Relation avec le diagnostic :

De nombreuses traverses de cours d'eau sont présentes dans le sous-bassin versant de la rivière Mastigouche. Les ponceaux de la voirie forestière, une fois les chantiers forestiers terminés, sont laissés sans entretien. La dégradation des ponceaux et des berges adjacentes peut causer des dommages à l'habitat du poisson.

Indicateur environnemental	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	I.11.1. Inventorier les traverses de cours d'eau dégradées affectant l'habitat du poisson dans la partie forestière du bassin versant
Actions	25. Créer une base de données géolocalisée des traverses de cours d'eau affectant l'habitat du poisson dans le secteur forestier en collaboration avec les intervenants des territoires fauniques structurés.
Type d'action	Acquisition de connaissances
SBV	Mastigouche, Matambin
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Pourvoiries, ZEC, Réserve faunique Mastigouche, MFFP
Échéancier	+ 5 ans
Indicateur administratif	Nombre de traverses inventoriées
Coût	Ressource interne pour colliger les données
Financement possible	CRRNT, Fondation de la Faune du Québec

ENJEU II : Conservation et amélioration de la qualité des eaux de surface

Orientation II.1 : Végétaliser les bandes riveraines en milieu résidentiel

Relation avec le diagnostic :

Les rives de certains plans d'eau et cours d'eau caractérisés par AGIR Maskinongé montrent un état de dégradation préoccupant. Certaines municipalités de la ZGIRE ont adopté un règlement sur la végétalisation des bandes riveraines, mais la plupart n'en ont pas encore.

Indicateur environnemental	Mesure de l'IQBR				
Objectifs	II.1.1. Adopter un règlement sur la végétalisation des bandes riveraines dans toutes les municipalités de la ZGIRE et l'appliquer	II.1.2. Obtenir un IQBR d'au moins moyen sur 80 % des rives du lac Maskinongé et du lac Matambin et le long de la rivière Mastigouche ; Transformer les portions d'IQBR très mauvais et mauvais en moyen ou plus sur les rives des lacs Sainte-Rose et Hénault			
Actions	26. Adopter un règlement sur la végétalisation de 10 à 15 mètres de bande riveraine dans toutes les municipalités de la ZGIRE	4. Délimiter la zone littorale autour du lac Maskinongé	27. Caractériser les rives du lac Maskinongé et de ses tributaires	28. Sensibiliser les riverains à l'importance des bandes riveraines végétalisées	29. Adopter un règlement commun sur la végétalisation des rives dans les municipalités riveraines du Lac Maskinongé
Type d'action	Réglementation	Acquisition de connaissances	Acquisition de connaissances	Sensibilisation	Réglementation
SBV	Tous	Lac Maskinongé	Lac Maskinongé, Matambin, Mastigouche	Lac Maskinongé, Matambin, Mastigouche	Lac Maskinongé
Maître(s) d'oeuvre(s)	Municipalités	MRC de D'Autray, CEHQ	AGIR Maskinongé	AGIR Maskinongé, associations de riverains	Municipalités de Saint-Gabriel de Brandon, Ville Saint-Gabriel, Mandeville
Partenaire(s)	AGIR Maskinongé	AGIR Maskinongé, municipalités de Mandeville, Ville Saint-Gabriel et Saint-Gabriel-de-Brandon	Municipalités de Saint-Damien, Mandeville, Ville Saint-Gabriel et Saint-Gabriel-de-Brandon	Municipalités de Saint-Damien, Mandeville, Ville Saint-Gabriel et Saint-Gabriel-de-Brandon	
Échéancier	3-5 ans	0-2 ans	0-2 ans	0-2 ans	3-5 ans
Indicateur administratif	Règlement adopté	Cartographie faite	Kilomètres de rives caractérisés	Nombre de riverains rencontrés	Règlement adopté
Coût	Aménagement : 70 à 120 \$ par mètre de rive ; Heures de l'inspecteur municipal pour contrôle	5 000 \$ par kilomètre	20 000 \$	5 000 \$	Aménagement : 70 à 120 \$ par mètre de rive ; Heures de l'inspecteur municipal
Financement possible	Municipalités, citoyens	Municipalités, MRC de D'Autray, MDDELCC, MAMOT, MSP	Municipalités, Opération bleu-vert	Municipalités, associations de lacs, AGIR Maskinongé	Municipalités de Saint-Gabriel de Brandon, Ville Saint-Gabriel, Mandeville, citoyens

Orientation II.2 : Compléter la mise aux normes des systèmes individuels de traitement des eaux des résidences isolées

Relation avec le diagnostic :

La mise aux normes des systèmes individuels de traitement des eaux des résidences isolées n'est pas complétée dans plusieurs secteurs. On trouve encore dans la ZGIRE des rejets directs d'eaux usées dans les cours d'eau, et on constate dans certains cours d'eau une contamination importante par des coliformes fécaux.

Indicateur environnemental	Concentration en coliformes fécaux dans les cours d'eau
Objectifs	II.2.1. Arriver à un taux de conformité de 75 à 100 % dans toute la ZGIRE
Actions	30. Mettre en application le règlement Q2-R22 dans toutes les municipalités et contrôler son application.
Type d'action	Réglementation
SBV	Tous
Maître(s) d'oeuvre(s)	Municipalités
Partenaire(s)	MAMOT, MDDELCC, AGIR Maskinongé
Échéancier	3-5 ans
Indicateur administratif	Pourcentage de conformité des systèmes individuels de traitement des eaux
Coût	1500 \$ de technologues et entre 10 000 et 25 000 \$ par installation septique ; heures des inspecteurs municipaux
Financement possible	Municipalités, citoyens, MAMOT (PRIMEAU, TECQ)

Orientation II.3 Diminuer les apports en sédiments et nutriments d'origine agricole

Relation avec le diagnostic :

Plusieurs secteurs agricoles sont responsables d'apports en phosphore et sédiments dans les cours d'eau et les lacs : la zone agricole du sous-bassin versant de la rivière Matambin vers le lac Maskinongé, les environs du lac Mandeville, et les basses-terres du Saint-Laurent vers le lac Saint-Pierre.

Indicateur environnemental	Concentrations en matières en suspension et en phosphore dans la rivière l'Ornière		Concentrations en matières en suspension et en phosphore dans les cours d'eau agricoles.		
Objectifs	II.3.1. Diminuer de 20 % les concentrations moyennes en matières en suspension et en phosphore dans les cours d'eau agricoles sur une période de 10 ans				
Actions	13. Végétaliser et stabiliser les rives de l'Ornière	14. Aménager des ouvrages limitant l'érosion (avaloirs, chutes enrochées)	31. Utiliser des techniques de culture avec travail réduit du sol et cultures de couverture	32. Végétaliser les rives des cours d'eau en milieu agricole	33. Intégrer la végétalisation des rives en milieu agricole au PDZA de Matawinie
Type d'action	Intervention terrain	Intervention terrain	Intervention terrain	Intervention terrain	Sensibilisation
SBV	Aval	Aval	Matambin, Mandeville, Aval	Matambin, Mandeville	Matambin
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé, agriculteurs	AGIR Maskinongé, agriculteurs	Agriculteurs	Agriculteurs	MRC de Matawinie
Partenaire(s)	Environnement Canada, MFFP, MRC de Maskinongé, Municipalité de Maskinongé, MAPAQ	Environnement Canada, MFFP, MRC de Maskinongé, Municipalité de Maskinongé, MAPAQ	Clubs-conseils en agro-environnement, UPA, MAPAQ, AGIR Maskinongé	UPA, MAPAQ, Municipalités	AGIR Maskinongé, UPA Lanaudière
Échéancier	0-2 ans	0-2 ans	3-5 ans	3-5 ans	0-2 ans
Indicateur administratif	Nombre de kilomètres de rives plantés	Nombre de kilomètres de rives plantés	Nombre d'hectares mis en culture avec conservation du sol.	Nombre de kilomètres de rives végétalisées.	Intégration de l'importance des bandes riveraines végétalisées au PDZA
Coût	250 000 \$	50 000 \$	Équipement	10 000 \$par kilomètre	
Financement possible	PIC, Pacte rural de la MRC de Maskinongé, Prime-Vert	PIC, Pacte rural de la MRC de Maskinongé, Prime-Vert	Agriculteurs	Prime-Vert	MRC de Matawinie

Orientation II.4 : Réduire les impacts des coupes forestières sur la qualité de l'eau des lacs

Relation avec le diagnostic :

Des coupes forestières importantes sont prévues juste en amont du lac Sainte-Rose, un lac qui démontre déjà des signes d'eutrophisation.

Indicateur environnemental	Concentrations en phosphore, transparence et chlorophylle a dans le lac Sainte-Rose (RSVL) ; IQBP de la rivière Mastigouche	
Objectifs	II.4.1. Valider l'impact sur la qualité de l'eau des coupes forestières supérieures à 4 hectares dans l'environnement des lacs	II.4.2. Collecter toutes les informations concernant la protection de l'eau sur le chantier en amont du lac Sainte-Rose
Actions	34. Documenter les impacts de coupes forestières et effectuer des analyses d'eau au préalable et à la suite des coupes	35. Participer aux concertations concernant les coupes en amont du lac Sainte-Rose, comme représentant de la table GIRT - 062
Type d'action	Acquisition de connaissances	Réglementation
SBV	Mastigouche, Matambin, Amont	Mastigouche
Maître(s) d'oeuvre(s)	Associations de lacs	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	AGIR Maskinongé, municipalités, CARA, gestionnaires de territoires fauniques	MFFP, Municipalité de Mandeville
Échéancier	0-2 ans	0-2 ans
Indicateur administratif	Nombre de visites terrain et d'analyses réalisées	Nombre de rencontres effectuées
Coût	1000 \$ par lac inscrit dans les plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels et tactiques (PAFIO)	Déplacements, heures de présence
Financement possible	Associations de lac, municipalités, MFFP, CRRNT	AGIR Maskinongé, MFFP, CRRNT

Orientation II.5 : Réduire l'érosion et la sédimentation liées au ruissellement

Relation avec le diagnostic :

Les eaux de ruissellement sont responsables d'apports en sédiments, en phosphore, et même en coliformes fécaux dans les cours d'eau et les lacs. Dans le lac Maskinongé en particulier, la gestion des eaux de ruissellement pose des problèmes de contamination. L'aménagement et l'entretien des fossés sont responsables de situations d'ensablement dans le lac Long dans le sous-bassin versant de la rivière Blanche.

Indicateur environnemental	Transparence et concentration en matières en suspension dans le lac Long	Concentration en matières en suspension dans le ruisseau Comeau par temps de pluie	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	II.5.1. Réduire de 80 % les apports en sédiments des chemins dans les lacs habités		
Actions	36. Installer des seuils dans les fossés dans les environs immédiats du lac Long	37. Installer des seuils dans les fossés de la Terrasse Comeau	38. Organiser une formation aux employés municipaux et sous-contractants pour la bonne gestion des fossés
Type d'action	Projet d'infrastructure	Projet d'infrastructure	Sensibilisation
SBV	Amont (Lac Long)	Lac Maskinongé	Tous
Maître(s) d'oeuvre(s)	Association du bassin versant du lac Long, Municipalité de Mandeville	Municipalité de Ville Saint-Gabriel	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	AGIR Maskinongé	AGIR Maskinongé	Municipalités, RAPPEL
Échéancier	0-2 ans	3-5 ans	0-2 ans
Indicateur administratif	Nombre de kilomètres de fossés aménagés	Nombre de kilomètres de fossés aménagés	Tenue de la formation
Coût	750 à 1000 \$ par seuil	750 à 1000 \$ par seuil	2000 \$
Financement possible	Municipalité de Mandeville	Municipalité de Ville Saint-Gabriel	Municipalités participantes

Orientation II.6 : Diminuer les apports en polluants des eaux de ruissellement au lac Maskinongé

Indicateur environnemental	Concentration en phosphore, en coliformes fécaux et en matières en suspension dans le ruisseau Comeau	
Objectifs	II.6.1. Diminuer de 50 % les apports en phosphore, en coliformes fécaux et en matières en suspension dans le ruisseau Comeau	
Actions	39. Utiliser des techniques de gestion des eaux pluviales favorisant l'infiltration et la réduction à la source	40. Créer un bassin de rétention au ruisseau Comeau dans la zone industrielle
Type d'action	Projet d'infrastructure	Projet d'infrastructure
SBV	Ville Saint-Gabriel	Ville Saint-Gabriel
Maître(s) d'oeuvre(s)	Municipalité de Ville Saint-Gabriel	Municipalité de Ville Saint-Gabriel
Partenaire(s)	MRC de D'Autray, AGIR Maskinongé	EXP.
Échéancier	+ 5 ans	+ 5 ans
Indicateur administratif	Nombre d'infrastructures de gestion des eaux pluviales aménagées	Accomplissement de la construction du bassin de rétention
Coût	Suivant infrastructure	À déterminer.
Financement possible	Municipalité de Ville Saint-Gabriel, Fonds municipal vert	Municipalité de Ville Saint-Gabriel, Fonds municipal vert

Orientation II.7 : Réduire les surverses de la station d'épuration de Ville Saint-Gabriel

Relation avec le diagnostic :

Les drains de fondation sont branchés sur le réseau sanitaire de Ville Saint-Gabriel, et les eaux claires provenant de l'infiltration des eaux de toitures, ou de la nappe phréatique haute rejoignent la station d'épuration et provoquent des surverses, parfois non conformes aux exigences du MAMOT et du MDDELCC.

Indicateur environnemental	Concentrations en phosphore, en coliformes fécaux et en matières en suspension dans le ruisseau Comeau
Objectifs	II.6.2. Empêcher les surverses non conformes à la station d'épuration de Ville Saint-Gabriel
Actions	41. Réglementer l'évacuation des eaux de toiture
Type d'action	Réglementation
SBV	Lac Maskinongé
Maître(s) d'oeuvre(s)	Municipalité de Ville Saint-Gabriel
Partenaire(s)	AGIR Maskinongé
Échéancier	3-5 ans
Indicateur administratif	Nouveau règlement adopté
Coût	Heures de l'inspecteur municipal, déflecteurs pour gouttières
Financement possible	Municipalité de Ville Saint-Gabriel, citoyens

Orientation II.8 : Réduire les impacts de la navigation sur la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques

Relation avec le diagnostic :

Sur la rivière Maskinongé, le batillage créé par la navigation accentue l'érosion des berges déjà fragiles, remet en suspension les sédiments du fond dans les zones peu profondes, ce qui augmente les concentrations en matières en suspension et en phosphore dans l'eau.

Indicateur environnemental	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	II.8.1. Sensibiliser les utilisateurs du lac à la fragilité des berges et aux risques de remise en suspension des sédiments.
Actions	12. Installer un panneau informatif au débarcadère public et distribuer des brochures d'information aux plaisanciers
Type d'action	Sensibilisation
SBV	Amont, Lac Maskinongé
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	Municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon et Ville Saint-Gabriel
Échéancier	0-2 ans
Indicateur administratif	Nombre de brochures distribuées, panneau installé
Coût	2 000 \$
Financement possible	MFFP

ENJEU III : Sécurité des personnes et de leurs biens

Orientation III.1 : Tenir compte de l'espace de liberté des cours d'eau pour diminuer les risques associés aux inondations et aux glissements de terrain.

Relation avec le diagnostic :

On trouve le long des rivières Mastigouche, l'Ormière et Maskinongé de nombreuses zones à risque élevé de glissements de terrain. Des infrastructures et des habitations sont présentes, très près de ces berges instables. On trouve également des habitations en zones inondables, dans le lit secondaire des cours d'eau. La prise en compte de la variabilité naturelle du lit des cours d'eau permettrait de prévenir les risques associés aux inondations et à l'érosion dans les zones plus sensibles.

Indicateur environnemental	Cet enjeu n'implique pas d'indicateur environnemental.			
Objectifs	III.1.1. Identifier la ligne des hautes eaux et les zones inondables dans le règlement de contrôle intérimaire, le schéma d'aménagement des MRC et le plan d'urbanisme des municipalités et y réglementer les développements		III.1.2. Cartographier l'espace de liberté des rivières Mastigouche et Maskinongé	
Actions	42. Identifier la ligne des hautes eaux et les zones inondables autour des lacs habités et des rivières de la ZGIRE	43. Intégrer une cartographie des zones inondables dans les règlements de contrôle intérimaire, les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme et y réglementer le développement	44. Cartographier l'espace de liberté de la rivière Mastigouche	45. Cartographier l'espace de liberté de la rivière Maskinongé
Type d'action	Acquisition de connaissances	Réglementation	Acquisition de connaissances	Acquisition de connaissances
SBV	Mastigouche, Lac Maskinongé, Matambin	Tous	Mastigouche	Amont
Maître(s) d'oeuvre(s)	Municipalités, MRC	Municipalités, MRC	Municipalité de Mandeville	Municipalités de Mandeville, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Didace
Partenaire(s)	CEHQ, AGIR Maskinongé		AGIR Maskinongé, CEHQ	AGIR Maskinongé, CEHQ
Échéancier	+ 5 ans	+ 5 ans	+ 5 ans	+ 5 ans
Indicateur administratif	Cartographie réalisée	Règlement intérimaire, schéma d'aménagement et plan d'urbanisme modifié	Cartographie effectuée	Cartographie effectuée
Coût	40 000 \$ par lac	Géographe, urbaniste	50 000 \$	50 000 \$
Financement possible	MRC, municipalités, CEHQ	MRC, municipalités, MAMOT	Ouranos, MSP	Ouranos, MSP

Orientation III.2 : Réduire les risques d'inondations et de dommages aux biens associés aux barrages de castors et à leur rupture

Relation avec le diagnostic :

Les barrages de castors provoquent des inondations quand ils sont placés en aval d'une zone habitée, et la rupture des barrages peut causer des dégâts aux infrastructures. Actuellement, les MRC laissent les municipalités gérer cette problématique, la plupart du temps en situation d'urgence. Une gestion intégrée des barrages de castors permettrait d'harmoniser les pratiques des différents acteurs.

Indicateur environnemental	Cet enjeu n'implique pas d'indicateur environnemental.
Objectifs	III.2.1. Coordonner les principaux partenaires : trappeurs, municipalités, MTQ, MFFP et MRC dans leurs actions
Actions	46. Rédiger un cadre de gestion avec les partenaires : municipalités, trappeurs, MTQ, MFFP et MRC.
Type d'action	Outil de planification
SBV	Mastigouche, Matambin, Amont
Maître(s) d'oeuvre(s)	MRC de Matawinie, de D'Autray
Partenaire(s)	Municipalités de Saint-Damien, Mandeville, Saint-Didace, Association des trappeurs, MFFP, MTQ, AGIR Maskinongé, CRRNT
Échéancier	3-5 ans
Indicateur administratif	Document rédigé
Coût	40 000 \$
Financement possible	MRC de D'Autray, MRC de Matawinie, Municipalités, AGIR Maskinongé, MTQ, MFFP, CRÉ

Orientation III.3 : Évaluer l'impact de l'envasement du lac Lise sur les débits et les niveaux d'eau en amont.

Relation avec le diagnostic :

Le lac Lise est un petit étang creusé à l'emplacement d'un ancien milieu humide dans le lit de la rivière Matambin. La formation de ce petit lac a créé un bassin de sédimentation, qui connaît actuellement un envasement important. Les résidents du lac Matambin en amont pensent que cet envasement génère des inondations plus importantes au lac Matambin. Cette problématique doit être documentée.

Indicateur environnemental	Cet enjeu n'implique pas d'indicateur environnemental.
Objectifs	III.3.1. Produire un document de synthèse permettant d'évaluer les impacts écologiques et hydrologiques de l'envasement du lac Lise et les conséquences d'un dragage.
Actions	47. Prendre les données écologiques, historiques, hydrologiques nécessaires à l'étude des conséquences d'un éventuel dragage du lac Lise.
Type d'action	Acquisition de connaissances
SBV	Matambin
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé, Association du lac Lise, Association du lac Matambin
Partenaire(s)	Municipalité de Saint-Damien, MFFP
Échéancier	3-5 ans
Indicateur administratif	Production du document de synthèse
Coût	10 000 \$
Financement possible	Association du lac Lise, Association de protection de l'environnement du lac Matambin, municipalité de Saint-Damien

ENJEU IV : Accessibilité et harmonisation des usages de l'eau

Orientation IV.1 : Réduire l'érosion des berges de la rivière Maskinongé par le batillage

Relation avec le diagnostic :

Le batillage augmente l'érosion naturelle des berges de la rivière Maskinongé, ce qui altère la qualité des berges pour les riverains.

Indicateur environnemental	Cet enjeu n'implique pas d'indicateur environnemental.	
Objectifs	IV.1.1. Sensibiliser les utilisateurs du lac à la fragilité des berges et aux risques de remise en suspension des sédiments.	IV.1.2. Contrôler la vitesse des bateaux sur la rivière Maskinongé, et sur le lac Maskinongé
Actions	12. Installer un panneau informatif au débarcadère public et distribuer des brochures d'information aux plaisanciers.	48. Augmenter le nombre de bouées de signalisation et engager davantage de patrouilleurs pour le contrôle.
Type d'action	Sensibilisation	Sensibilisation
SBV	Amont, Lac Maskinongé	Amont, Lac Maskinongé
Maître(s) d'oeuvre(s)	AGIR Maskinongé	Municipalités de Ville Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Mandeville, Saint-Didace
Partenaire(s)	Municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon et Ville Saint-Gabriel	
Échéancier	0-2 ans	3-5 ans
Indicateur administratif	Panneau installé et nombre de brochures distribuées	Nombre de bouées installées et nombre de patrouilleurs
Coût	2000 \$	
Financement possible	MFFP	Frais d'accès au débarcadère

ENJEU V : Approvisionnement en eau potable

Orientation V.1 : Diminuer la pression sur les ressources en eau dans une optique de changements climatiques

Relation avec le diagnostic :

Dans la portion aval de la rivière Maskinongé, les ressources en eau potable sont limitées. L'utilisation agricole de l'eau représente une faible proportion, mais elle pourrait augmenter dans un contexte de changement climatique où l'irrigation deviendrait nécessaire.

Indicateur environnemental	Cet enjeu n'implique pas d'indicateur environnemental.	
Objectifs	V.1.1. Réduire la consommation d'eau potable	V.1.2. Sensibiliser les citoyens aux économies d'eau potable
Actions	49. Mettre en application la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	50. Mettre en place une campagne de sensibilisation aux économies d'eau potable adaptée aux spécificités du sous-bassin versant aval de la rivière Maskinongé
Type d'action	Outil de planification ; projet d'infrastructure	Sensibilisation
SBV	Aval	Aval
Maître(s) d'oeuvre(s)	Municipalités de Saint-Justin et Maskinongé	Municipalités de Saint-Justin et Maskinongé
Partenaire(s)		AGIR Maskinongé, Coopérative du Bois-Blanc, Régie de Grand Pré
Échéancier	3-5 ans	3-5 ans
Indicateur administratif	Réalisation du plan d'action, nombre d'actions réalisées	Nombre de personnes touchées par la campagne de sensibilisation.
Coût	Suivant besoin de travaux	5 000 \$
Financement possible	Municipalités de Saint-Justin et Maskinongé, Société de financement des infrastructures locales (SOFIL)	Municipalités de Saint-Justin et Maskinongé, Eco-action (Environnement Canada)

Orientation V.2 : Assurer la qualité de l'eau potable

Relation avec le diagnostic :

La majorité des sources d'eau potable, municipales ou individuelles, proviennent de nappes libres, qui sont les plus sensibles à la pollution par infiltration. On constate également la présence d'activités polluantes dans le périmètre de protection de certains puits municipaux.

Indicateur environnemental	Concentrations en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), coliformes fécaux	Pas d'indicateur environnemental
Objectifs	V.2.1. Assurer la qualité de l'eau potable dans les réseaux d'aqueduc où des menaces de contamination existent	V.2.2. Assurer la qualité de l'eau potable des puits personnels et municipaux
Actions	51. Analyser l'eau du réseau d'aqueduc de Saint-Didace afin de déceler la présence de contaminants	52. Produire des documents de sensibilisation sur les risques de contamination de l'eau souterraine
Type d'action	Acquisition de connaissances	Sensibilisation
SBV	Amont	Tous
Maître(s) d'oeuvre(s)	Municipalité de Saint-Didace	AGIR Maskinongé
Partenaire(s)	AGIR Maskinongé, MDDELCC, citoyens	Municipalités
Échéancier	3-5 ans	3-5 ans
Indicateur administratif	Analyses réalisées	Nombre de brochures distribuées
Cout	500 \$	2 000 \$
Financement possible	Municipalité de Saint-Didace, MSSS, MDDELCC	Municipalités, AGIR Maskinongé